

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 9 juin 2017

L'an deux mille dix-sept et le neuf juin à 17h30 à la Mairie, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. FALIP Jean-Luc, Vice-président du Conseil départemental de l'Hérault – Maire de Saint Gervais sur Mare

Etaients présents :

M. DURAND Jean-Bernard
 Mme GRANIER Valérie,
 MM. BAYLE Jérôme, BONNEL-LOUBET Jean-Pierre, CALVET Yvan, CASTAGNE Pierre,
 CLEMENTE André, GUIBBERT Bernard, NAVARRO Armand

Absents excusés :

Mme BOBIN Annie donne procuration à Mme FALIP Jean-Luc
 Mmes BONNEL Line, BOSSA Bérangère
 M. CHIFFRE Jérôme

Nombre de membres : 15 Présents : 10
 En exercice : 14 Votants : 11

Date de convocation : 26 mai 2017

date d'affichage : 29 mai 2017

Secrétaire de séance : Valérie GRANIER

1 – Subventions aux associations – Budget communal (DCM2017/46)

Le Conseil Municipal

- Appelé à se prononcer sur l'attribution des subventions allouées aux diverses associations,
- Décide de répartir ainsi qu'il suit une partie des crédits restant à l'article 6574 du Budget Communal et ce au titre de l'année 2017 :

Collectif des Associations de St Gervais	500 €
ACCA (Syndicat de chasse)	150 €
Amicale Sapeurs Pompiers	160 €
Amis Vieux St Gervais	310 €
Association Culture Arts et Musique	150 €
Association Parents d'élèves E.P.	310 €
Boule de la Mare	310 €
Cercle Saint Gervaisien	310 €
Cercle de Rongas	310 €
Chorale de la Mare	310 €
Club des Aînés de la Roche	150 €
Comité des Fêtes Castanet	150 €
Comité des Fêtes St Gervais	1 370 €
Coopérative scolaire	230 €
FOPAC	50 €
Foyer Socio Educatif Collège	150 €
Gaule Minière	110 €
Grandir Ensemble	160 €
Joyeuse Pétanque St Gervaisienne	200 €
Le Soleil et la Lune	310 €
Los Coamels	310 €
Maison Cévenole ATP	2 500 €
Mècle Ensemble	310 €
Sports Hauts Cantons	310 €
Vivre aux Nières	310 €

Hauts Cantons Sport Club (ESAT)	150 €
Ecole de Foot de Camplong	25 € / enfant domicilié sur la Commune
Association Déportés	50 €
Association Les Chemins de St Jacques	150 €
Les Haltes Pélerins	15 €
Club athlétique de Bédarieux	75 €
Football Club Lamalou	25 € / enfant domicilié sur la Commune
Judo Club Villemagne	25 € / enfant domicilié sur la Commune
Office National AC-VG (Bleuet de France)	90 €
Sécurité Routière	100 €
Tennis Club de Graissessac	25 € / enfant domicilié sur la Commune
VTT Haut Canton d'Olargues	25 € / enfant domicilié sur la Commune

Pour rappel, subvention déjà attribuée pour l'année 2017 au Jeunes sapeurs-pompiers des Hauts Cantons d'un montant de 150 €.

Subvention exceptionnelle Association Pétanque Grand Orb (DCM2017/47)

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention de l'Association Pétanque Grand Orb, basée à Bédarieux 34600, dans le cadre de l'organisation du 1er concours national Grand Orb de pétanque organisé les 8 et 9 août à Bédarieux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, compte tenu de l'évènement organisé, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200€ à cette association.

2- Travaux de mise en sécurité et préservation des berges du Casselouvre: – Avenant au marché GROUPEMENT LE MARCORY (variante) (DCM2017/48)

Monsieur DURAND rappelle au Conseil Municipal que, lors de sa séance du 10 janvier 2017, le groupement LE MARCORY (variante) a été retenu pour la réalisation des travaux de mise en sécurité et préservation des berges du Casselouvre.

Considérant que des travaux supplémentaires doivent être réalisés (nécessité de rallonger le mur de 4.25 ml de manière à décaler la position du point de raccordement de celui-ci côté amont afin d'éviter de déstabiliser l'angle de la propriété voisine), il convient de signer un avenant au marché pour un montant de 32 997.94 € HT soit 39 597.53 € TTC. Le nouveau montant du marché serait donc 547 995.73 € HT soit 657 594.87 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- accepte l'avenant au marché GROUPEMENT LE MARCORY (variante)
- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant présenté par le Maître d'œuvre.

3 - Divers

Créances éteintes – budget communal (DCM2017/49)

Monsieur le Maire informe que la trésorerie de Lamalou les Bains a transmis un état de créances irrécouvrables, suite à une procédure judiciaire dans le cadre de situations de surendettement entraînant l'effacement des dettes pour un montant de 40.26 €

Il convient que le Conseil Municipal se prononce sur cette admission en créances éteintes.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et à l'unanimité, accepte les admissions en créances éteintes proposées ci-dessus pour un montant de 40.26 €, étant précisé que cette opération constitue une dépense de fonctionnement sur l'exercice 2017, et que les crédits nécessaires (40.26 euros) seront prévus au budget au compte 6542.

Créances admises en non-valeur – budget communal (DCM2017/50)

Monsieur le Maire informe que la trésorerie de Lamalou les Bains a transmis un état de créances à admettre en non-valeur pour un montant total de 36.22 €

Il convient que le Conseil Municipal se prononce sur cette admission en non-valeur.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et à l'unanimité, accepte les admissions en non-valeur proposées ci-dessus pour un montant de 36.22 €, étant précisé que cette opération constitue une dépense de fonctionnement sur l'exercice 2017, et que les crédits nécessaires (36.22 euros) sont prévus au budget au compte 6541.

Budget communal - Décision modificative 2 (DCM2017/51)

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide d'effectuer les virements de crédits suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses :	Compte 615221 « entretien Bâtiments publics	- 18 000 €
	Compte 673 « Titres annulés (exerc.antér)	+ 18 000 €

- Demande à l'autorité de tutelle de bien vouloir approuver

Budget Assainissement - Décision modificative 1 (DCM2017/52)

Le Conseil Municipal :

- Considérant l'erreur lors du vote du budget primitif en séance du 12 avril dans le montant de report du résultat d'investissement
- Vu le besoin en autofinancement sur le projet d'investissement assainissement « secteur Roche Le Soulié »
- Vu la décision de décaler des investissements en acquisition de matériel à 2018
- Décide les inscriptions et mouvements budgétaires suivants au niveau de la section Investissement:

RECETTES

001	Excédent antérieur reporté :	- 9 654.60 €
131	Subventions d'équipement :	+ 4.60 €
1641	Emprunts en euros :	+ 58 000.00 €
	<i>Total</i>	+ 48 350.00 €

DEPENSES

001	Déficit antérieur reporté :	+ 85 345.40 €
2156	Matériel spécifique d'exploitation	- 3 995.40 €
2315	Install. Mat et outil tech	- 33 000.00 €
	<i>Total</i>	+ 48 350.00 €

- Demande à l'autorité de tutelle de bien vouloir approuver.

Voyage scolaire du collège Les Ecrivains combattants : Madame GRANIER explique que chaque année, la municipalité participe au voyage scolaire des collégiens pour les enfants domiciliés sur la commune. Sur l'année scolaire 2016/2017, il n'y a aucune participation car le collège n'a pas organisé de voyage scolaire hormis celui pris en charge dans le projet ERASMUS+ à destination de la Lituanie.

Spectacle de fin d'année de l'Ecole primaire : Madame GRANIER informe que le spectacle de fin d'année sur le thème du cirque, ouvert à tous, aura lieu le vendredi 23 juin à 18h dans la cour de l'école. Il sera suivi d'une grillade (tickets à prendre à la boulangerie Letouzey jusqu'au 19 juin).

Téléalerte (DCM2017/53): Madame GRANIER rappelle qu'un accord de principe avait été pris en conseil municipal pour une adhésion à ce service proposé par la Communauté de communes Grand Orb. Madame GRANIER demande que le Conseil Municipal se prononce pour l'engagement ferme.

Le Conseil à l'unanimité :

- approuve l'adhésion à ce service
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en place et au bon fonctionnement de ce système de téléalerte.

Une information à la population sera prochainement effectuée.

Contrat d'accompagnement dans l'emploi : Monsieur le Maire informe qu'un CAE a été conclu avec Monsieur MARTINEZ José Luis pour pourvoir aux besoins actuels de l'équipe technique dont 2 agents sont en arrêt maladie. Ce contrat à temps complet démarre au 12 juin 2017 pour une durée de 1 an.

Hameau de Mècle : Monsieur BONNEL signale qu'un morceau de vitrail s'est détaché à l'église.
Association Mècle Ensemble : Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de l'association en date du 29 mai 2017 faisant part du compte-rendu de l'assemblée générale.

Hameau de Castanet le Bas : Monsieur CALVET informe qu'une panne d'électricité au niveau de l'éclairage public. L'entreprise TRAVESSET a été prévenue.

Monsieur CASTAGNE demande des nouvelles du béal de Castanet. Monsieur NAVARRO rappelle que l'association réitère sa demande de refaire une prise d'eau sur la rivière et refuse la solution proposée des motopompes.

Hameau des Nières : Monsieur CALVET fait part de la proposition de madame BEZIAT d'acquiescer la petite partie du terrain à proximité de sa maison. La demande sera étudiée.
 Il rappelle le problème du stationnement permanent d'une caravane sur le hameau.

Hameau de Rongas : Monsieur CASTAGNE informe que Monsieur l'Abbé souhaite faire la procession le dimanche 18 juin et demande le prêt de la salle communale. Par ailleurs, une fenêtre de la sacristie doit être refaite. Un devis sera demandé mais ces travaux n'ont pas été inscrits au budget.

Monsieur CASTAGNE demande le nettoyage du village et du chemin du Pradinas. Monsieur DURAND explique que ce dernier sera réalisé lorsque l'équipe technique sera complétée par le nouveau contrat.

Monsieur CASTAGNE indique que la pendule de l'école doit être mise à l'heure.
 Enfin, il demande où en est le dossier de signalétique du village.

Salles communales : Monsieur NAVARRO souligne l'abus dans les salles municipales où tous les frigos sont branchés en étant quasiment vides. Il est demandé que des affiches soient apposées pour demander de débrancher les frigos après utilisation.

Calendrier des conseils municipaux dans les hameaux :

- Mardi 4 juillet à 18h : Castanet le Bas
- Mardi 18 juillet à 18h : Rongas
- Mardi 8 août à 18h15 : Mècle
- Mardi 22 août à 18h15 : Les Nières

Clôture des débats à 19h05

Liste des délibérations :

- DCM 2017/46 : Subventions aux associations – Budget communal
- DCM 2017/47 : Subvention exceptionnelle Association Pétanque Grand Orb
- DCM 2017/48 : Travaux de mise en sécurité et préservation des berges du Casselouvre: – Avenant au marché GROUPEMENT LE MARCORY (variante)
- DCM 2017/49 : Créances éteintes – budget communal
- DCM 2017/50 : Créances admises en non-valeur – budget communal
- DCM 2017/51 : Budget communal - Décision modificative 2
- DCM 2017/52 : Budget Assainissement - Décision modificative 1
- DCM 2017/53 : Téléalerte